Afin de faire connaître aux Françaises et aux Français la diversité des missions des sages-femmes, Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, lance aujourd'hui une campagne d'information nationale sur le rôle et les compétences, récemment élargies, de ces professionnel-le-s. Des outils de communication pratiques et pédagogiques ont ainsi été développés en étroite collaboration avec les syndicats de sages-femmes et le Conseil national de l'ordre des sages-femmes, autour d'un message central, «*5 ans pour devenir sage-femme, un engagement pour la santé des femmes*», et d'une accroche originale, «
6 bonnes raisons de consulter une sage-femme
».

Pour beaucoup de femmes, l'intervention des sages-femmes se limite souvent au suivi de la grossesse et à la pratique l'accouchement. Pourtant, les sages-femmes font beaucoup plus que cela : elles assurent le suivi de la femme en bonne santé, peuvent lui prescrire une contraception, réaliser certaines vaccinations, intervenir dans la prévention des addictions… Grâce à la loi de modernisation de notre système de santé, elles peuvent même pratiquer l'interruption volontaire de grossesse (IVG) médicamenteuse et vacciner l'entourage de la femme et du nouveau-né.

La campagne nationale d'information lancée aujourd'hui par la ministre mettra en lumière l'ensemble de ces missions. Elle s'appuiera sur un double dispositif :

- · **Une campagne d'affichage** : 24 000 affiches et 483 000 dépliants présentant les missions des sages-femmes dans toute leur diversité seront disponibles dès le 24 juin dans les plannings familiaux, les centres de planification et d'éducation familiale (CPEF), les maternités, les centres périnataux de proximité, les centres de protection maternelle et infantile (PMI)…

- · **Une forte présence sur Internet** : des bannières orneront les pages d'accueil des sites des principaux médias généralistes et féminins ; ces bannières renverront vers un «
grand dossier
» dédié, hébergé sur le site Internet du ministère des Affaires sociales et de la santé, accessible

ici
; une infographie, une vidéo «
micro-trottoir
», ainsi que des témoignages de sages-femmes et de patientes, seront relayés sur les réseaux sociaux pour compléter ce dispositif.

Cette campagne nationale s'ajoute aux mesures venues renforcer, depuis 2012, la place et le rôle des sages-femmes dans notre système de santé : création d'un statut médical de sages-femmes des hôpitaux, revalorisation salariale, formation renforcée et attribution de nouvelles responsabilités dans l'organisation et le fonctionnement des hôpitaux.

À l'occasion de la présentation de cette campagne, Marisol TOURAINE a déclaré « *Une profession de sages-femmes reconnue, modernisée, médiatisée, c'est un système de santé plus performant et des Françaises et Français mieux protégés. Avec cette campagne, nous permettons à chacune et chacun de mieux connaître la richesse et la diversité de cette profession.* »
.